

Regards croisés franco-sénégalais sur la validation des acquis (VAE)

La validation des acquis de l'expérience est la reconnaissance des compétences acquises dans le travail, afin de valoriser, dynamiser et susciter l'engagement, par la délivrance d'un diplôme ou l'obtention d'une reconnaissance professionnelle.

Ainsi **Marième Fall**, conductrice de travaux à Dakar, se prépare, accompagnée par une conseillère VAE, à se présenter devant un jury en vue d'**obtenir le diplôme d'ingénieur**. Cette procédure attestera des compétences acquises depuis 1998 par la jeune femme qui encadre entre 50 et 70 salariés sur les chantiers d'**Eiffage**. Le titre d'ingénieur lui permettra de progresser et d'être autonome.



17 février 2021

Le **campus franco-sénégalais**, créé en 2018 dans le cadre du plan Sénégal émergent, propose déjà **15 formations** et offre aussi **l'ingénierie nécessaire pour la professionnalisation**. Ce partenariat inclusif associe le Cnam, qui apporte son expertise des dispositifs de formation et de validation, et les acteurs sénégalais qui l'adaptent aux réalités économiques du pays. La satisfaction des salariés et le développement du Sénégal conjuguent leur réussite au futur.

 voir le [site de la VAE](#)